

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 22 JANVIER 2019

Le Chef d'Etablissement ouvre la séance à 17h20, le 22 janvier 2019 après avoir constaté que le quorum était atteint (16/18). Il tient tout d'abord à excuser l'absence de M. Christian TISON Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle retenu à Lisbonne.

Le Chef d'Etablissement propose de commencer la séance et rappelle l'ordre du jour qui doit être approuvé :

Ordre du jour:

- 1) Calendrier scolaire 2019 - 2020
- 2) Présentation du compte-rendu de la cellule de formation continue du 17 décembre 2018
- 3) Carte des emplois
- 4) Etat des lieux des travaux en cours
- 5) Questions diverses à me communiquer avant le vendredi 18 janvier 2019 à 12 heures.

**FAVORABLE : 15**

**DEFAVORABLE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

Deux membres du Conseil d'établissement ont alors rejoint la réunion : Mademoiselle la représentante des élèves, Mariana RAMOS et Monsieur le représentant des parents d'élèves, Marc ALVES, portant ainsi le nombre de membres présents à 17.

## **POINT 1 : Calendrier scolaire 2019 - 2020**

Le chef d'établissement précise que l'organisation du temps scolaire dans un établissement français à l'étranger est définie dans le respect de la réglementation du ministère français de l'Education Nationale (calendrier sur 36 semaines, réparties en 5 périodes de travail, de durée comparable, séparées par 4 périodes de vacances, volume horaire compris entre 864 et 936 heures). Le projet de calendrier élaboré au sein de l'établissement est ensuite transmis à l'Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Madrid puis au Conseiller de coopération et d'action culturelle pour visa avant d'être transmis à l'Agence.

Le chef d'établissement indique que l'Inspecteur de l'Education Nationale a, au préalable, transmis ses recommandations pour l'élaboration de ce projet : la fixation du 1<sup>er</sup> jour de pré-rentree le lundi 2 septembre 2019 et la rentrée des élèves le mardi 3 septembre 2019.

Le calendrier proposé répond parfaitement à la réglementation, est identique à celui du lycée Charles Lepierre de Lisbonne (ce qui facilitera l'organisation commune des examens) et comporte un nombre de semaines en commun avec les autres établissements de la zone ibérique suffisant pour la planification des stages de formation continue.

La journée Portes ouvertes est fixée au samedi 28 mars 2020.

Madame la représentante des parents d'élèves, Susana GRILLO tient à préciser qu'elle aurait souhaité une période de vacances à Pâques plus longue (en diminuant en contre - partie les vacances de la Toussaint) du fait des traditions portugaises et qu'elle souhaite que les heures enseignées effectives se rapprochent de la limite pédagogique maximum.

Le chef d'établissement sollicite l'avis du conseil d'établissement sur le projet de calendrier proposé :

**FAVORABLE : 17**

**DEFAVORABLE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

Cette proposition de calendrier sera transmise à l'Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Madrid puis elle sera visée par le poste diplomatique à Lisbonne avant envoi au service pédagogique de l'AEFE pour validation.

L'annexe 1 présente le projet de calendrier proposé par le Conseil d'établissement.

## POINT 2 : compte-rendu de la cellule de formation continue

Le chef d'établissement présente brièvement les actions de formation qui vise à répondre aux besoins de l'ensemble des personnels au sein de l'établissement, à maintenir et développer leurs compétences.

- Il existe des dispositifs de formation interne à l'établissement (à titre d'exemples : stages pour les professeurs de portugais à l'Université de Porto, accompagnement des personnels de la vie scolaire dans le cadre d'une formation sur la gestion de conflit, formation du service informatique...).
- Le chef d'établissement indique qu'il y a d'autre part des missions réalisées par des professeurs à mission de conseil pédagogique (EEMCP2) ou par des conseillers pédagogiques pour le premier degré dans l'établissement.
- Enfin, un plan de formation continue des personnels est élaboré à l'échelle de la zone ibérique, constitué à partir des travaux réalisés par la cellule de formation continue au sein de chaque établissement.

Elle est composée de représentants des personnels et de la Direction. Elle a pour mission de recenser et prioriser les besoins de formation des personnels.

Un projet de plan de formation continue est ensuite élaboré à partir des demandes de tous les établissements lors du séminaire annuel de l'AEFE puis validé en dernier lieu par le service pédagogique de l'AEFE.

Les annexes 2 et 3 présentent le compte-rendu de la réunion de la cellule de formation continue de l'établissement et le tableau des demandes de formation validées.

### POINT 3 : carte des emplois

Le chef d'établissement rappelle le contexte délicat de fermeture programmée de supports de postes résidents et du redéploiement des moyens de la carte des emplois à l'échelle mondiale au sein de l'AEFE.

C'est dans ce contexte de redéploiement des moyens de la carte des emplois à l'échelle mondiale qu'une demande de fermeture de deux postes de résident au LFIP a été formulée et sera présentée au prochain Comité Technique de l'AEFE qui se réunira le 13 février 2019. Elle doit donc au préalable être soumise au Conseil d'établissement.

Le chef d'établissement indique que la Direction de l'établissement regrette cette décision. Madame la représentante des personnels du premier degré, Stéphanie Tavernier, affirme ne pas comprendre la logique de cette décision alors que les effectifs connaissent une croissance soutenue.

Monsieur le président du comité de gestion, Serge Leblanc, invité du Conseil d'Etablissement, fait part également de son regret et précise qu'il enverra un courrier au directeur de l'AEFE pour protester contre cette décision.

Le chef d'établissement recueille l'avis des membres du Conseil d'Etablissement sur la modification de la carte scolaire portant sur la suppression de deux supports résident 1, professeur des écoles.

Avis sur la demande de suppression de poste n° 3300

**FAVORABLE : 5**

**DEFAVORABLE : 12**

**ABSTENTIONS : 0**

il sera transmis aux services centraux de

Le résultat est consigné dans l'acte administratif N° 03 2018/2019  
l'AEFE.

Avis sur la demande de suppression du poste n° 3961

**FAVORABLE : 5**

**DEFAVORABLE : 12**

**ABSTENTIONS : 0**

Le résultat est consigné dans l'acte administratif N° 04 2018/2019 qui sera transmis aux services centraux de l'AEFE.

#### **POINT 4 : états des lieux des travaux**

Le chef d'établissement précise :

- Que le bureau de la Vie scolaire au deuxième étage du bâtiment D a été monté pendant les vacances de fin d'année. Quelques petits aménagements, à la demande des assistants d'éducation, seront réalisés. Les contacts, en ce sens, ont été pris avec l'architecte.
- Que l'atelier de maintenance est presque terminé.
- Que les travaux d'extension du bâtiment D (construction de quatre nouvelles salles de cours et d'une salle des professeurs) ont débuté, ce jour même, au terme de la procédure d'appel d'offres et d'adjudication du marché à l'entreprise Tanagra.

#### **POINT 5 : questions diverses**

##### **a) Questions des élèves :**

##### **1) La programmation des bacs blancs semble surchargée en janvier 2019 :**

C'est effectivement le cas avec trois baccalauréats blancs consécutifs pour les deux séries les mercredis 23 et 30 janvier et le mercredi 6 février 2019. Cette période coïncide avec l'approche de la fin du second trimestre, l'arrêt des notes étant programmé pour le 20 février 2019.

L'objectif demeure de placer dans les meilleures conditions de réussite les élèves de terminales au baccalauréat en les plaçant en conditions d'examen le plus souvent possible.

##### **2) Les groupes de Portugais langue vivante semblent trop hétérogènes :**

Un conseil d'enseignement avec les professeurs de portugais a eu lieu à ce sujet. Il avait pour objectif de réfléchir aux modalités de mise en œuvre d'un niveau dit intermédiaire entre le portugais langue maternelle et le portugais langue vivante à la rentrée prochaine pour apporter une réponse à cette forte hétérogénéité.

### **3) La salle 005 pourrait-elle devenir le futur foyer du CVL ?**

L'allocation d'un lieu particulier pour le foyer du CVL fera l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la réflexion sur la nouvelle affectation des locaux à la suite de l'extension du bâtiment D.

#### **b) Questions des professeurs :**

##### **1) Peut-on envisager l'interdiction de l'usage du téléphone portable dans tout l'établissement comme cela se fait dans certains établissements portugais ?**

Cette question peut effectivement faire l'objet d'une discussion avec les différents membres de la communauté éducative. Les représentants des parents se disent prêts à s'engager dans cette démarche.

##### **2) Peut-on associer les enseignants à l'organisation de la future salle des professeurs ?**

Les professeurs du second degré ont été destinataires du plan de la future salle des professeurs et ont transmis leurs remarques qui seront étudiées et présentées à l'architecte.

##### **3) Peut-on envisager une autre organisation/appellation pour la journée Portes Ouvertes ?**

Le projet consisterait à organiser simultanément la journée Portes Ouvertes (matin) et la fête des parents (déjeuner et après-midi). Cette proposition peut effectivement être étudiée avec l'association des parents d'élèves qui se montre favorable.

#### **c) Questions des parents d'élèves :**

##### **1) Au collège : les ordinateurs sont souvent indisponibles en salle informatique. Tous les ordinateurs ont-ils été livrés ?**

Six nouveaux ordinateurs ont été commandés ; ils ont été configurés et installés dans les valises 1 et 2.

**2) Pourquoi le voyage en Ecosse pour la classe européenne est-il annulé ?**

Le voyage en Ecosse n'a pas été annulé mais reporté à l'année prochaine ; comme pour le voyage de l'année dernière, un seul voyage associera élèves de première et de seconde pour garantir un nombre de participants plus élevé l'année scolaire prochaine.

**3) Absence de salles pour aller en étude quand les professeurs sont absents. Lundi par exemple pas de sport (piscine) il n'y avait aucune salle libre ni de possibilité au CDI car aussi occupé par d'autres élèves.**

Les professeurs d'EPS étaient effectivement en formation (avec l'intervention de l'EEMCP2 de la zone) le lundi 14 janvier 2019. L'absence d'un professeur libère de fait une salle qui est transformée en salle de permanence à l'exception évidemment des professeurs d'EPS. L'extension du bâtiment D apportera une solution à ce problème.

**4) Pouvez-vous anticiper le calendrier des formations et faire en sorte que les enseignants ne partent pas tous en même temps ?**

Le calendrier du plan de formation continue de la zone s'étend sur toute l'année scolaire, des stages ayant très rarement lieu en même temps et ne concernent à chaque fois qu'un personnel. L'absence simultanée de plusieurs professeurs s'explique donc autrement (sortie pédagogique, intervention d'un maître formateur en interne, maladie...).

**5) Agression dans la cour d'un élève de CM2 par tout un groupe d'élèves (certains étant des CP) pendant la récréation de l'après-midi vendredi dernier : comment cela peut-il échapper aux surveillants ? Les postes de surveillance identifiés dans la cour sont-ils bien respectés par les adultes en charge de surveiller les récréations ? Quelles mesures ont été prises pour sanctionner le comportement de ces enfants ? Leurs parents ont-ils été prévenus ?**

Cet incident grave mais exceptionnel a donné lieu à des sanctions adaptées et à des mesures pour accompagner l'élève victime. Les parents des élèves concernés ont été vus à plusieurs reprises. D'autre part, cet incident nous a conduits à revoir l'emplacement des postes de surveillance dans la cour pour éviter sa réitération ; le déplacement temporaire de la cafétéria pendant les travaux vers le restaurant scolaire et les flux nouveaux d'élèves qu'il engendre pendant les récréations a conduit l'établissement à modifier les positionnements des différents points de surveillance.

- 6) Concernant les travaux d'extension à venir, la zone de chantier a-t-elle été bien sécurisée avec aussi des panneaux de danger et une information auprès des élèves ? Pouvez-vous les informer et les prévenir que cette zone leur est interdite et qu'ils ne doivent pas la franchir ou s'en approcher ?

Des panneaux de signalisation ont été installés, ce jour même, sur les palissades de la zone de chantier. Lors de la réunion des délégués de classe, le jeudi 17 janvier 2019, les élèves ont été informés des travaux à venir et des contraintes du chantier.

**L'ordre du jour étant épuisé, le Chef d'Établissement remercie l'ensemble des participants et met fin à la réunion à 18h 25.**